

Le MR pourrait finalement soutenir le décret «gouvernance scolaire»

Mis sous pression depuis une semaine, notamment par les organisations patronales comme l'UWE ou le BECI, suite à sa volonté de voter ce mercredi contre la proposition de décret de l'actuelle majorité PS-cdH en Communauté française visant à scinder les pouvoirs régulateur et organisateur de la Fédération en matière d'enseignement, le MR se ravise.

Cette scission, qui figure parmi les recommandations du pacte pour un enseignement d'excellence, est l'une des clés de voûte de la vaste réforme programmée du pilotage des écoles. Elle nécessitait toutefois une majorité des deux tiers au Parlement pour être validée, et donc l'appui de l'opposition MR.

Il y a une semaine, à la suite d'un bureau politique, Olivier Chastel, le président des libéraux, avait justifié l'opposition du MR par la lourdeur qu'allait apporter la réforme. *«Le système proposé reste trop lourd et trop politisé. De plus, un soutien à ce projet entraîne au moins symboliquement la validation du système des plans de pilotage qui vont entraîner une charge administrative supplémentaire pour les directions.»*

Une semaine et un bureau politique plus tard, les libéraux reviennent sur leur opposition.

Trois conditions mises sur la table

D'après nos confrères de La Libre, le

MR se dit maintenant prêt à soutenir le projet de décret moyennant trois conditions mises sur la table. *«La première est que ce décret ne doit plus être couplé avec le décret qui revoit le pilotage général, c'est-à-dire la future gouvernance des écoles, explique Olivier Chastel à La Libre. La deuxième condition est de revoir encore le conseil d'administration du futur réseau officiel.»*

Les libéraux voudraient aussi que

parmi les membres «politiques» du futur conseil d'administration, six membres représentent la Fédération, deux la Région wallonne et un la Région bruxelloise. La troisième exigence concerne la structure du nouveau réseau. *«Nous souhaitons encore revoir à la baisse la taille qui nous paraît trop importante.»*

D'ici le vote du décret au Parlement mercredi, le président du MR attend de la majorité une série d'engagements. *«J'ai reçu mandat de mon parti pour négocier ces trois points avec mes homologues du PS et du cdH. Si nous sommes entendus sur chacun d'eux, nous pourrions voter le texte»,* conclut Olivier Chastel.

«J'ai reçu mandat de mon parti pour négocier ces trois points avec les homologues du PS et du cdH.»

OLIVIER CHASTEL
PRÉSIDENT DU MR